



## COMMUNIQUE

13 octobre 2008

### Pour la reconnaissance au niveau Bachelor

Les associations professionnelles des travailleurs sociaux :

- ANAS – Association Nationale des Assistants de Service Social
- France ESF – France Economie Sociale et Familiale
- FNEJE – Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants
- Objectif ONES – Objectif Organisation Nationale des Educateurs Spécialisés

Se sont réunies une première fois le 13 juin 2008.

Elles ont échangé sur les situations actuelles de chacune des professions et se sont accordées sur l'importance d'initier un travail en commun ayant comme objectifs de :

- Créer un espace d'expression pour les professionnels du travail social
- Développer une posture de veille et de vigilance face aux évolutions du secteur social
- Coordonner et mettre en oeuvre des initiatives communes sur des questions précises intéressant l'ensemble des professions.

Les associations des professions sociales se proposent de porter une parole à la fois convergente en s'appuyant sur leur socle commun et transversal de références et de compétences, et à la fois spécifique, respectueuse des identités professionnelles et du cœur de métier de chacun.

Elles ont décidé de mener des initiatives conjointes, et / ou convergentes, afin de :

- Obtenir la reconnaissance de leurs diplômes au niveau L (Bachelor, 180 ECTS) dans la nomenclature européenne des diplômes de l'enseignement supérieur post baccalauréat (L, M, D)
- Affirmer et faire reconnaître que les nouveaux référentiels de formation, conduisent à former des professionnels en capacité de :
  - Conceptualiser une pratique professionnelle
  - Développer une expertise et une recherche concernant l'intervention sociale et socio-éducative
  - Transposer les connaissances et le savoir faire dans différentes situations et champs d'intervention

L'obtention d'un diplôme de niveau III valide l'acquisition de ces compétences qui caractérisent le niveau L de l'enseignement supérieur.

Cette appartenance est reconnue de fait par les dispositions de gratification des stages des étudiants travailleurs sociaux de formations niveau III.

Contacts :

ANAS - [www.anas.fr](http://www.anas.fr) - [info.anas@yahoo.fr](mailto:info.anas@yahoo.fr) - 01 45 26 33 79

FNEJE - 02 40 47 53 64 - [fneje-delegation@fneje.fr](mailto:fneje-delegation@fneje.fr)

France ESF - [www.france-esf.fr](http://www.france-esf.fr) - [virginie.gresser@laposte.net](mailto:virginie.gresser@laposte.net)

Objectif ONES - Objectif O.N.E.S. / IREIS - 04 37 62 14 90 [contact@ones-fr.org](mailto:contact@ones-fr.org) -